

La Belgique commande des « Milan »

La Belgique achètera une seconde tranche de missiles anti-chars « Milan » au groupement franco-allemand Euro-missile pour un montant de l'ordre de 3 à 4 milliards de francs avec une compensation s'élevant à environ 70 % à l'industrie belge, annonce notre confrère belge « AGEFI » qui précise qu'une quinzaine de firmes belges bénéficieront de cette commande. Interrogé sur ce marché, Euromissile a seulement déclaré qu'il s'agissait d'un « contrat cadre comportant des livrai-

sons sur plusieurs années ». La Belgique avait déjà acquis 90 postes de tir « Milan » pour remplacer les missiles anti-chars français « Entac ». La nouvelle commande porterait sur 330 postes de tir et environ 6 000 missiles.

Rappelons également que la Belgique avait aussi envisagé d'acquérir des systèmes d'armes sol-air « Roland 2S » fabriqués par Euromissile pour remplacer les « Hawk » américains, mais cette commande a été repoussée à plusieurs reprises. ■

Etages « PAM » pour les satellites « INSAT »

McDonnell Douglas a reçu commande de deux étages supérieurs « PAM » (moteur de péri-gée-apogée) de Ford Aerospace pour le lancement, en 1981 avec le « Shuttle », des satellites indiens « INSAT » de météorologie et de télécommunications. Le contrat, qui dépasse 6 millions de dollars, couvre la fourniture des deux « PAM » et leur intégration avec les satellites, ainsi que les services de lancement. Il prévoit en option la possibilité de lancer les satellites « INSAT » avec des fusées « Delta », ceci au cas où « le calen-

drier de lancement avec la « Navette » ne satisfait pas le gouvernement indien », précise le communiqué de McDonnell Douglas. Ce qui signifie en clair que la NASA ne peut garantir le lancement des satellites « INSAT » avec le « Shuttle » en raison des retards pris dans le développement de la « Navette ». Les satellites indiens risquent donc d'être lancés par des fusées classiques alors que — ironie du sort — l'Inde avait choisi le « Shuttle » parce qu'il

● Suite page 48

MISSILE « TANSAM »

■ Le premier missile sol-air japonais « Tansam » vient de subir avec succès une première série d'essais commencée en mars dernier ; les douze missiles tirés ont atteint leur but. Une seconde série d'essais débutera en avril 1979 avec 14 tirs. Si elle réussit, le Japon pourrait décider de commander le missile l'année prochaine et de commencer la production de série en 1981. Le développement du missile « Tansam » a débuté en 1966 avec Toshiba comme maître-d'œuvre et responsable du guidage par autodirecteur infrarouge, Kawasaki fournit la cellule et Nissan le propulseur à poudre. Le missile mesure 3 m de long pour 18 cm de diamètre et il pèse 100 kg.

RADAR ANTI-MISSILES

■ L'U.S. Army vient de tester avec succès un nouveau radar anti-missiles balistiques réalisé par McDonnell Douglas Astronautics en tant qu'élément du système « BMD » de défense anti-missiles balistiques ; il s'agit d'un programme de développement technologique devant permettre aux USA d'être prêt à édifier, si nécessaire, un nouveau système de défense anti-missiles (ABM) pour protéger des objectifs stratégiques américains, notamment les missiles « Minuteman ». L'essai effectué le 20 janvier 1979 consistait pour le radar « BDM » installé sur l'atoll de Kwajalein (Pacifique) à identifier et suivre l'ogive d'un missile ICBM « Minuteman » tiré de Vandenberg en Californie. Le radar « BDM » a, pour la première fois, réussi à repérer l'ogive (censée contenir une charge atomique) parmi les milliers de débris entourant le corps de rentrée du missile.

FANTASSIN



- 2000 mètres en 12 secondes.
- Léger, maniable, discret.
- Une pièce, deux hommes : trois chars détruits en 1 minute.
- Guidage automatique à infrarouge, emploi facile.
- Missile livré prêt au tir dans son tube de lancement.
- Maintenance simplifiée.
- Instruction rapide et peu coûteuse.
- Tirs possibles de tous véhicules.
- Plus de 50 000 missiles déjà produits.
- Choisi par 16 pays dont la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne.



euro missile

7, rue Béranger, B.P. 84, 92320 Châtillon (FRANCE)
Tél. : 657.12.44 - Télex : 204.691 F.

AÉROSPATIALE/MESSERSCHMITT-BOLKOW BLOHM
FRANCE R.F.A.